

déchèterie communautaire de La Boisse

formulaire d'inscription professionnels

(entreprises, artisans, commerçants, professions libérales, établissements publics, exploitants agricoles



accès réservé UNIQUEMENT aux professionnels de la Communauté de Communes de la Côtière

(Balan, Béligneux, Bressolles, Dagneux, La Boisse, Montluel, Niévroz. Pizav. Sainte-Croix)

COO	RDONNÉES	adre	esse de facturation	n	Nievroz, P	izay, Sainte-	-Croix)
N° de S N° : Téléph	SIRET : [ie :		Noi	: Ville] :	
		Immatriculation des véhicules utilisés		riétaire icat d'immatriculation)	Genre national (champ J1 du certificat d'immatriculation)		Poids Total Autorisé en Charge (champ F2 du certificat d'immatriculation)
1							
2							
3							
4							
(ch	enre national amp J1 du certificat d'immatriculation)	(champ F	PTAC 22 du certificat atriculation)	Tarif	au passage		Tarif au passage supplémentaire
	VP éhicule particulier)		5 tonnes	GRATUIT ji	usqu'à 50 ^{ème} passage année civile		10 € à partir du 51 ^{ème} passage
	CTTE (camionnette)	< 2, (6 tonnes		à 150 ^{ème} passage année civile		25 € à partir du 151 ^{ème} passage
	CTTE (camionnette)	≥ 2,6 et	≤ 3,5 tonnes		à 150 ^{ème} passage		30 € à partir du 151ème passage

par année civile

Deux passages gratuits par mois calendaire (les deux premiers passages du mois) .

JUSTIFICATIFS

tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

- une copie de l'extrait Kbis ou de la fiche INSEE
- une copie de la carte grise du ou des véhicules dépositaires (au même nom que l'entreprise)

certifie l'exactitude des renseignements, ainsi que la validité des pièces justificat	tives
Fait à :	

signature du demandeur précédée de la mention «lu et approuvé» et le cachet de l'entreprise

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification et suppression des informations la concernant, en s'adressant à la 3CM.

L'accès à la déchèterie implique le respect des conditions et réserves précisées dans le règlement de déchèterie. Le règlement est consultable sur le site de la déchèterie, au siège de la 3CM et sur le site internet www.3cm.fr. Une copie peut être adressée parmail à toute personne qui en fait la demande.

Formulaire d'inscription et justificatifs à envoyer par courrier à :

Communauté de Communes de la Côtière - Service Déchèterie 485 rue des valets - 01120 Montluel 04 78 06 39 37 - infos@3CM.fr